Lundi 28 novembre à Saint-Egrève : Une rencontre sur les « **Maisons des usagers** »

> un des leviers de la démocratie sanitaire

A l'approche du 10e anniversaire de la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes et la commission spécialisée « droits des usagers » de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Rhône-Alpes organisent une rencontre sur les Maisons des usagers (MDU), le lundi 28 novembre 2011, en partenariat avec le Centre hospitalier Alpes-Isère à Saint-Égrève.

Cette loi a élargi et renforcé la représentation des usagers au sein des établissements de santé et favorisé l'intervention des associations susceptibles d'apporter un soutien aux patients qui y sont soignés.

Evolution notable, un certain nombre d'établissements a déjà mis en place ou souhaite mettre en place une « maison des usagers ». Lieux d'accueil et d'information pour les patients et leurs proches, ces maisons constituent aussi un service ressource pour les professionnels, une passerelle entre les associations et les services hospitaliers et un lien pour les associations ellesmêmes.

Quelle est la situation en Rhône-Alpes ?
L'ARS, dans un souci de démocratie sanitaire, soutient, encourage et souhaiterait voir se

développer les « maisons des usagers » : aujourd'hui, 9 fonctionnent, 28 sont en projet dont un grand nombre presque abouti.
Ces projets, pour vivre, réclament un engagement fort des acteurs de terrain : directeurs d'établissement et professionnels de santé ; Il est donc indispensable qu'ils reconnaissent les usagers et les associations qui les représentent comme des partenaires à part entière.

Cette rencontre du 28 novembre, qui s'adresse aux gestionnaires d'établissements, aux représentants d'associations, aux animateurs de MDU, a pour objectif d'encourager cette reconnaissance mutuelle et de répondre à un certain nombre de questions : Quelles sont les conditions optimales d'organisation pour garantir le fonctionnent pérenne de la MDU ? Comment initier et impulser la démarche ? Avec qui et pour qui ? Dans quels locaux, dans l'enceinte de l'établissement ou hors les murs ? Comment créer puis animer un véritable espace de dialogue ?

La rencontre, qui se déroulera au Centre Hospitalier Alpes-Isère à Saint-Égrève (Isère), bénéficie du label « 2011, Année des patients et de leurs droits ».